

**Séance publique du 18 décembre 2000**

**Délibération n° 2000-6043**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Genay

objet : **Acquisition d'un terrain situé 78, rue du Bas Perron et appartenant aux époux Grunenwald**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -  
Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 5 décembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon procède à l'acquisition d'une parcelle de terrain nu de 83 mètres carrés, à détacher de la propriété située 78, rue du Bas Perron à Genay, cadastrée sous le numéro 412 de la section AL et appartenant aux époux Grunenwald.

Aux termes du compromis qui est soumis au Conseil, les intéressés céderaient gracieusement ladite parcelle pour permettre l'élargissement de la voie sus-visée ;

Vu ledit compromis ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - Les frais** liés à cette opération, estimés à 3 500 F, seront financés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,